

Publié le 23 février 2017

La SEBL, une soixantenaire pleine d'énergie !

Parmi les plus anciennes Sem de France, la SEBL ne se repose pas sur ses lauriers. Elle veut faire de la transition énergétique son cœur de métier pour l'avenir. Illustration récente : la labellisation par le ministère du Logement de deux éco-quartiers dont elle assure le pilotage.



Créée en 1956, la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL) vient de fêter ses 60 ans. *"Elle a été créée pour accompagner les collectivités dans leurs projets de développement, particulièrement en matière de grands travaux. Cela reste toujours vrai aujourd'hui"*, explique son directeur général, **Jérôme Barrier**.

Mais elle sait aussi évoluer comme l'atteste son nouveau plan stratégique qui met la priorité sur la **transition énergétique**. *"Déjà très présente dans nos opérations, cette orientation doit aller plus loin et devenir notre cœur de métier dans l'avenir, notamment en accompagnant davantage les maîtres d'ouvrage dans la rénovation de leur patrimoine"*, poursuit-il.

Cela tombe bien car cet axe correspond justement à la volonté de la **région Grand-Est**, principal actionnaire de la Sem avec 44% de son capital. *"Le 10 janvier, lors de la cérémonie d'anniversaire de*

la SEBL, Philippe Richert, le président de la région, a insisté sur la force de l'instrument Sem, sa proximité avec les entreprises et un rôle de premier plan pour porter la transition énergétique", se réjouit Jérôme Barrier.

Cet ancien chef d'entreprise insiste sur l'importance pour la SEBL d'élargir son territoire d'action à la nouvelle grande région mais aussi de mieux se faire connaître auprès des entreprises et de renforcer son métier d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Un beau cadeau d'anniversaire

En guise de cadeau d'anniversaire, la SEBL a été mise deux fois à l'honneur avec la **labellisation de deux éco-quartiers** dont elle assure le pilotage, remise le 8 décembre par **Emmanuelle Cosse**, la ministre du Logement et de l'Habitat durable. *"Ces opérations montrent bien qu'un éco-quartier est possible dans de petits territoires et avec des coûts raisonnables"*, lance Jérôme Barrier.

À **Commercy**, l'éco-quartier de deux hectares, situé à proximité du centre-ville, proposera 60 logements, des équipements et des services pour un coût de 3 millions d'euros HT. À **Chantraine**, le **parc de l'Arsenal** (150 logements) privilégie l'aménagement paysager avec notamment un parc urbain de 2,7 hectares. Pour une facture de 5,5 millions d'euros HT, il proposera aussi une résidence senior, une crèche, une maison médicale ou des commerces.

Les deux opérations, réalisées sous la forme de concessions d'aménagement confiées par les communes à la SEBL, devraient être livrées d'ici quatre à six ans. La Sem ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Dopée par sa double labellisation éco-quartier, elle veut vendre le concept et ses atouts aux collectivités pour leurs futurs projets.

Par Hervé LE DAIN